


3.00 crédits

Q1 ou Q2

|   |  |
|---|--|
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Bruxelles Woluwe   |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Les acquis d'apprentissage des stages de Master 3 se basent sur les 15 Activités Professionnelles Délégables (APD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• APD1 : Recueillir l'anamnèse</li> <li>• APD2 : Réaliser l'examen clinique</li> <li>• APD3 : Reconnaître l'urgence médicale</li> <li>• APD4 : Etablir un diagnostic de travail</li> <li>• APD5 : Compléter le dossier patient</li> <li>• APD6 : Présentation orale d'une situation clinique</li> <li>• APD7 : Sélectionner des tests diagnostics</li> <li>• APD8 : Rédiger les prescriptions</li> <li>• APD9 : Effectuer les procédures techniques</li> <li>• APD10 : Formuler des questions cliniques</li> <li>• APD11 : Communiquer au sens large</li> <li>• APD12 : Travailler en équipe</li> <li>• APD13 : Faire/recevoir le rapport de transmission</li> <li>• APD14 : Obtenir le consentement éclairé</li> <li>• APD15 : Contribuer à la qualité des soins et la sécurité du patient</li> </ul>  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p><b>L'évaluation se basera sur l'autonomie selon la méthode des APD, accompagnée d'une évaluation formative et descriptive des points forts, points faibles et pistes d'amélioration lors d'un entretien de fin de stage en présence de l'étudiant-e et idéalement en équipe.</b></p> <p>Le stage de fin de Master en médecine représente la première phase du développement professionnel continu qui permettra à l'étudiant-e de devenir un médecin chevronné. Son objectif principal est de permettre à celui-ci ou celle-ci de réaliser la majorité des 15 activités professionnelles qui peuvent lui être déléguées de manière autonome au terme de l'année de formation, afin qu'il ou elle puisse débiter avec succès un master de spécialisation.</p> <p>Une évaluation formative régulière est dès lors essentielle à sa progression.</p> <p>En début de période, le maître de stage et le stagiaire établiront de commun accord les objectifs de stage en fonction des activités professionnelles à maîtriser. Il sera établi, au départ, qui réalisera l'évaluation finale.</p> <p>En milieu de stage il sera prévu une opportunité de rencontrer le maître de stage pour un entretien de fonctionnement. Cette évaluation de mi-stage est encouragée afin de permettre à l'étudiant-e de corriger et améliorer ses aptitudes durant le stage.</p> <p>Toutes les Activités Professionnelles Délégables (APD) ne pourront pas nécessairement être évaluées lors de chaque stage. Il est normal qu'au début de l'année de stage, l'étudiant-e ne soit pas encore capable de réaliser certaines activités de façon autonome. L'objectif pédagogique est de contribuer à son autonomie progressive.</p> <p>L'évaluation de fin de stage portera sur les APD qui auront personnellement été observées par le maître de stage ou son représentant (collègue, assistant en formation, infirmière en chef, ...). Idéalement, la performance de l'étudiant aura été discutée en équipe au préalable.</p> <p>Un algorithme informatique géré et contrôlé par STAC calcule la note de stage à partir des évaluations faites par les maîtres de stage successifs. Il tient compte de la chronologie des stages.</p> <p>Si le maître de stage observe des attitudes qu'il juge incompatibles avec l'exercice de la profession, il initiera la procédure relative au dysfonctionnement professionnel d'un stagiaire afin que l'administration des stages puisse prendre les mesures appropriées.</p> <p><b>Le stage n'est validé que si l'évaluation du lieu de stage a été complétée par l'étudiant-e.</b></p> |
| Méthodes d'enseignement                     | Objectifs fixés selon les « Activités Professionnelles déléguables » (APD), enseignement au lit du patient et lors des tours de salle, des staffs, des actes techniques, des gardes, ou de toutes autres activités spécifiques du service.   |
| Contenu                                     | Stage de 6 semaines sans congé, dans un ou plusieurs services de médecine interne d'un même hôpital désigné par STAC, sous la supervision directe du maître de stage nommé dans cet hôpital pour la médecine interne, ou d'un permanent du service désigné par lui.  |
| Ressources en ligne                         | <a href="https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/stages.html#Master">https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/stages.html#Master</a>  |

Faculté ou entité en charge:

MED

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |       |         |           |   |
|--|-------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [180] en médecine   | MD2M  | 3       |           |  |